

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1973 - page 4964

974 - Réunion

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Réunion.

RAYONNEMENT REUNION SOLIDAIRE.

Objet : réunir les Réunionnaises et Réunionnais et leurs amis, de toutes professions et activités résidant tant sur l'île de la Réunion que sur les 5 continents, dans le but d'encourager une haute éthique civique et professionnelle de ses membres et de faire reconnaître leurs compétences tant professionnelles qu'artistiques ; de participer à la découverte et à la l'éclosion de nouveaux et jeunes talents ; faire de chaque réunionnaises et réunionnais ou amis un ambassadeur de l'île de la Réunion.

Siège social : SIDR du Chaudron, 33, rue de la Gare, 97490 Sainte-Clotilde.

Date de la déclaration : 29 septembre 2015.